ECOLE PRIMAIRE DE MATOUGUES
Procès-verbal du CONSEIL D'ECOLE
Lundi 28 juin 2021 à 18 h

Etaient présents :
Mme Raux, adjointe à la mairie de Matougues,
M. Thouvenin, maire de Villers le Château,
Mme Maillet, adjointe à la mairie de Thibie,
M. Perrein, maire de St Pierre,
Mme Lejards, Déléguée Départementale de l'Education Nationale,
Mme Martinez, Directrice des affaires scolaires et périscolaires pour la CAC,
Mme Chavet, directrice des services périscolaires de l'école de Matougues,
Mmes Adam, Loupot, Prevot, Raji-ra et Walgraeve, représentantes des parents d'élèves,
Mmes Briallart, Clere, Decosse, Gotrot et Landois, enseignantes,
Mme Przybyszewski, enseignante et directrice de l'école primaire.

Etaient excusées :
Mme Brulant, IEN Châlons Ouest

Ordre du jour

1. Effectif inscrit pour la rentrée de septembre 2021

Ces données sont celles connues à ce jour.

	2021/2022
Petite section	14
Moyenne section	14
Grande section	16
CP	25
CE1	17
CE2	22
CM1	12
CM2	16
Totaux	**136**

Les enseignants
Mme Briallart
Mme Clere
Mme Decosse
Mme Gotrot
Mme Landois
Mme Przybyszewski
+ M. Eyffred (décharge de direction)

M. Eyffred remplacera Mme Leroux sur le jour de décharge de direction.

L'arrivée des 14 PS de maternelle compense le départ des 14 CM2. Nous avons tout de même une baisse d'effectif suite à des déménagements, des orientations d'élèves vers des classes spécialisées et des départs vers le privé.

2. Commission électorale pour 2021-2022

. Les élections de parents d'élèves auront lieu début octobre 2021.
. L'appel à devenir représentant de parents d'élèves sera lancé dès la rentrée.

3. Organisation des Aides Pédagogiques Complémentaires : Les APC

. Les APC durent 30 minutes de 13h20 à 13h50 et ont eu lieu les mardis et vendredis de septembre jusqu'à la fermeture de l'école.
. Les APC peuvent s'adresser à tous les élèves pour un projet de classe tout autant que pour un soutien ponctuel.
. La ligne directrice donnée par l'Education Nationale n'est pas encore connue pour la rentrée de septembre 2021.

4. Activités et sorties pédagogiques de l'année 2020-2021

. En application des différents protocoles sanitaires et de leur mise à jour, la mise en place et la continuité des activités et sorties pédagogiques ont été compliquées.

Les activités pédagogiques	Les sorties pédagogiques
La natation : (CE2/CM1 et CM1/CM2) Piscine Aquacité Le sport (CP → CM2) : Intervenant : Mathieu Barniaudy La patinoire (CE2/CM1 et CM1/CM2) Echecs : (GS → CM2) Intervenante : Gwendoline. Projet Artistique Globalisé (PAG) (CM1/CM2) Projet « les p'tits artistes (CP)	Ecoles et cinéma : (CP à CM2) Lac du Der (CM1/CM2)

La natation :
Semestre 1 : CE2/CM1/CM2 de septembre 2020 à février 2021 avec un arrêt pour les CE2/CM1 de quelques semaines en application du protocole ne laissant l'accès qu'à une seule classe au lieu de deux. La priorité a été donnée aux CM1/CM2 pour le passage de l'ASSN.

Semestre 2 : Le protocole de non brassage des groupes classes dans les vestiaires a contraint les enseignantes de CP et CE1 à renoncer à l'activité. Le temps de déshabillage et rhabillage ne laissait qu'un temps insignifiant dans l'eau.

Le sport avec Mathieu Barniaudy :
Période 1 : Les activités *orientation* ou *jeux d'opposition* selon les classes ont été proposées et menées à bien.
Période 3 : Les activités *pétanque* ou *badmington* ont commencé puis cessé en application du protocole qui interdisait le sport en salle.
Les enseignantes se sont alors tournées vers l'activité *marche*.

La patinoire : CE2/CM1/CM2
Le cycle complet a pu être réalisé. Les enfants ont bien progressé. Une démonstration de patinage offerte aux enfants lors de la dernière séance les a ravis.

Echecs : A raison de 30 minutes par semaine pendant un semestre, tous les élèves de la GS au CM2 ont pu se perfectionner. L'intervenante est dynamique, claire et pédagogue. Le bilan est très positif.

Projet Artistique Globalisé : (PAG)
La classe de CM1/CM2 a mené tout au long de l'année un projet sur la mise en scène d'un conte. Un intervenant extérieur est venu rencontrer les élèves pour leur montrer l'attendu du projet. Une restitution du livre numérique créé sera transmise aux parents sur clef USB.

Projet « les p'tits artistes » :
La classe de CP a travaillé tout au long de l'année sur l'apprentissage d'une chanson, filmée puis mise en scène. La finalité devait prendre la forme d'un flash mob réalisé simultanément par plusieurs classes. Le protocole en vigueur ne l'a pas permis.
Les classes de l'école élémentaire ont été invitées par les CP à un concert en extérieur dans le cadre de ce projet.

Ecoles et cinéma :
Le projet *Ecoles et cinéma* prévoit de visionner 3 films dans l'année. Un seul film a pu être visionné en raison de la fermeture des salles de cinéma.

Lac du Der
La classe de CM1/CM2 se rendra au Lac du Der, jeudi 1er Juillet. Après un travail et le suivi du Vendée globe, les élèves profiteront de deux séances de voile.

5. Bilan financier de la coopérative scolaire 2020-2021 :

Les rentrées d'argent		Les dépenses	
Vente d'objets (photos maternelle/gobelets) :	**1418 €**	Activités éducatives Activités échecs/billets entrées/matériel pédagogique/vie de classe :	**2943,43** €
Les cotisations familles :	**1729 €**		
Subvention CAC :	**1846 €**		
Remboursement bus :	**170 €**		
		Achats objets : (photos maternelle/gobelets)	**868,44** €
Total : **5163 €**		Cotisation OCCE :	**353,40** €
		Assurances :	**39,25** €
Reste à venir : Participation parents (DER) : 345€ Vente photos élémentaire : ?		Dépenses exceptionnelles : don	**136,40** €
		Total : **4340,92€**	
		Reste à venir : Activité nautique (Der) : 762,45 € Photographe élémentaire : ?	

L'activité Echecs a un coût de 2772€ l'année. La moitié (1386€) est pris en charge par la coopérative scolaire. Une subvention a été demandée aux communes de Matougues, Villers le Château, Saint Pierre et Thibie pour pouvoir couvrir l'autre moitié à hauteur du nombre d'élèves de chaque commune de provenance. Les communes ont accepté. Nous les en remercions.

6. Bilan des activités périscolaires

Activités :
- Cette année, des activités bricolage ont été maintenues sur les évènements de l'année (saison, fête…). Le matériel utilisé est individualisé (pot de crayons personnel) et nettoyé.
- Des activités de lecture offerte aux plus petits, du bricolage et de l'aide aux devoirs ont été également proposées sur la garderie du soir.
- Depuis les beaux jours et le retrait possible du masque en extérieur, les élèves sortent davantage, toujours par groupe classe.

Restauration :
- Les enfants mangent par classe, toujours aux mêmes tables. Une table vide est placée entre deux classes. Les enfants restent masqués jusqu'à l'arrivée du plat. Ils mangent puis remettent leur masque. Les groupes classes ne se croisent pas et ne sont pas brassés.

Projet 2021-2022 :
Les enfants auront le choix parmi un panel d'activités. Le fil conducteur sera la lutte anti-gaspillage et le tri des déchets. Un seau de déchets à destination de poules voisines est déjà mis en place.

Réservations périscolaires :
Il est demandé aux parents **d'effectuer les réservations dans les délais via le portail famille**. La réservation, sur le téléphone portable de Mme Chavet, à 22h le dimanche soir, pour le repas de cantine du lundi midi sera majorée. Il en sera de même pour les retards au-delà de 18h30 les soirs de garderie.
Une tolérance sera appliquée en cas d'urgence (hospitalisation, problème sur la route…) ou de difficulté de connexion au portail famille.

7. Organisation du temps scolaire

- L'accueil des élèves à l'entrée de l'école se déroule de 8h20 à 8h30 et de 13h50 à 14h les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les horaires scolaires sont : 8h30-12h et 14h-16h30.
- L'accueil périscolaire du matin : 7h30 – 8h20.
Les enfants sont accompagnés par les agents périscolaires jusque la porte de l'école à 8h20.
- L'accueil périscolaire du soir : 16h30 – 18h30.
Les enfants sont pris en charge par les agents périscolaires dans les bâtiments de la maternelle et d'élémentaire à 16h30.
Les services périscolaires prennent les enfants en charge, dans les classes, à 12h, pour le temps de cantine.
- Des études surveillées pourront être proposées à la rentrée si des enseignants sont volontaires pour les encadrer. Ce n'était pas le cas cette année.

8. Questions et informations diverses

Le cadeau de départ à destination des CM2
Les élèves de CM2 repartiront cette année avec un recueil des fables de Jean de la Fontaine, offert par le ministère de l'Education Nationale.
La CAC, quant à elle, a fait le choix d'offrir un Bescherelle Anglais.
La date du vendredi 02 juillet à 14h est choisie pour la remise des cadeaux de départ aux élèves de CM2 par les maires des 4 communes.

Photos en élémentaire :
Certains parents d'élèves reprochent à l'équipe enseignante de ne pas avoir reçu l'information du jour de la photo dans le cahier de liaison.
La venue du photographe, jeudi 24 juin, s'est décidée mardi 22 juin à 17h par téléphone. La communication aux parents d'élèves a donc été transmise mardi soir par courriel.

Il est précisé que la communication d'informations ne demandant pas la signature des parents se poursuivra par courriel. Il est donc demandé aux parents de consulter leur messagerie quotidiennement.

Installation de la fibre à l'école ?
La question avait été posée au 2ème conseil d'école. Mme Martinez n'a pas de réponse. Elle va de nouveau se renseigner.

Facturation des repas de cantine ?
Cet hiver, une panne de chauffage (7°C dans les classes) a contraint les enseignants à prévenir les parents d'élèves qu'ils pouvaient venir rechercher leurs enfants s'ils le souhaitaient. Il avait été précisé que les repas de cantine étaient arrivés et seraient dûs, l'enfant présent ou non. Les parents pouvaient ramener l'enfant à la cantine pour qu'il y prenne son repas. Le remboursement des repas de cantine ne peut pas être exigé dans cette situation.
Mme Chavet précise que les repas de cantine ne sont pas facturés en cas d'absence de l'enseignante non remplacée par les services de l'Education Nationale.

Pourquoi les élèves prennent-ils le fromage et le dessert directement sur les tables ?
Le fromage est servi sur la serviette de l'enfant. Il peut en demander une propre si besoin.

Quelles sont les solutions pour les élèves qui perturbent constamment le calme en classe ou à la cantine : violence, insolence, bruitages… ?
A la cantine :
Mme Chavet envoie un courriel aux parents pour les informer. Si la situation perdure, un courrier du directeur Châlons agglo est envoyé. Un 2ème courrier les invite à échanger dans les locaux de Châlons agglo. Sans réponse ou en l'absence d'amélioration, une exclusion temporaire puis définitive peuvent être prononcées.
Mme Martinez précise que 3 enfants ont été exclus de la cantine des écoles gérées par Châlons agglo cette année.
Mme Chavet informe qu'un élève de Matougues est entré dans cette procédure. Si les parents ne répondent pas et qu'ils ne se présentent pas au rendez-vous fixé, l'enfant sera exclu temporairement à la rentrée de septembre.

A l'école :
L'école est obligatoire. Seule une réunion de l'équipe éducative peut réduire le temps de scolarisation.
Les enseignantes, selon les niveaux de classe, disposent d'un livret de comportement pour informer les parents. Mme Clere précise qu'elle le mettra en place à la rentrée.

Nous constatons de fortes tensions entre les élèves. Le protocole de non brassage des classes, à l'école, à la garderie, à la cantine…oblige les mêmes enfants à être toujours ensemble. Ils ne se supportent plus.

Les enfants sont-ils informés sur les dangers d'Internet et des réseaux sociaux ?
L'équipe enseignante précise qu'en situation sanitaire normale, l'information est apportée chaque année avec une intervention des gendarmes. Les gendarmes ne sont pas intervenus cette année mais l'information a bien eu lieu dans les classes.
Un débat s'engage alors sur le rôle primordial que les parents ont à jouer face à ces dangers. Aujourd'hui, la plupart des élèves de CM2 ont un portable à la maison. Les parents ont-ils un contrôle sur l'utilisation que font leurs enfants d'internet et des réseaux sociaux ? Les âges d'utilisation sont-ils respectés ? Les enfants dorment-ils suffisamment ?...

Disparition de fournitures scolaires des enfants en classe ?
L'équipe enseignante assure que les fournitures scolaires ne sont pas volées mais plutôt échangées. Une information à ce sujet a justement été apportée récemment aux parents de la classe de CE1.

Circulation « Rue de Haut » :
Mme Raux demande si la situation s'est améliorée depuis la mise en place des sens interdit et des barrières permettant de réduire la chaussée.
Mme Chavet répond par l'affirmative. L'amélioration est présente mais nous constatons toujours des passages de voitures en journée alors que la rue est en sens interdit dans les deux sens aux horaires scolaires !

Informations scolaires et périscolaires sur la rentrée 2021/2022
Disponibles sur le site de l'école :

https://sitetab3.ac-reims.fr/ec-matougues/-wp-/

- papiers de rentrée : à remettre avant le 06 juillet 2021.
- fournitures scolaires : consultables courant juillet.

Date de rentrée des élèves : Jeudi 02 septembre 2021

La séance est levée à 19h45.

Pour le conseil d'école, Mme Przybyszewski